

Burundi : deux enfants échappent de peu à être enterré vivant

@rib News, 17/01/2018 Source Xinhua Burundi : le gouvernement condamne un acte de violence perpétré sur deux enfants mineurs Le ministre des Droits de la personne humaine, des Affaires sociales et du Genre a condamné mercredi un cas de violence sur deux enfants qui s'est produit sur la colline de Nyamabere, dans la commune de Mpanda, dans la province de Bubanza (ouest). [Photo : Hôpital Général de Mpanda - Bubanza.]

"Le ministre en charge de la protection de l'enfance a été consterné par les informations faisant état du cas de deux enfants respectivement âgés de 8 et de 10 ans, surpris dans un champ de maïs et qui auraient été violentés au point de vouloir les enterrer vivants. [Il] condamne ces actes de violences inqualifiables", a déclaré Félix Ngendabanyikwa, secrétaire permanent du ministre. Il a salué la bravoure de la population qui a dénoncé ce cas et sauvé la vie de ces enfants, ce qui démontre que la population dans son ensemble désapprouve ce genre d'actes à l'égard des enfants et se soucie profondément de leur bien-être. Il a demandé aux services habilités de mener les investigations nécessaires sur ce cas et ordonné aux responsables d'y répondre conformément à la loi. Il a rappelé que des défis en matière de protection de l'enfance subsistent encore, tels que le nombre important d'orphelins, les enfants en situation de rue et ceux soumis à des travaux dangereux, invitant tout un chacun à travailler en synergie pour les surmonter.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});